

BON À SAVOIR

RÉOUVERTURE DE LA PISCINE DES BAINS DES DOCKS

Fermé depuis le 30 octobre dernier, le centre aquatique rouvre ses portes à compter du lundi 8 mars 2021 dans le cadre d'un protocole sanitaire renforcé.

Publié le 17 mars 2021

Conditions de la réouverture

Dans un premier temps, seul le bassin extérieur est accessible au public. Les tarifs d'entrée pour les adultes et les étudiants sont adaptés.


Des tarifs d'entrée adaptés

Afin d'accompagner cette réouverture, jusqu'au 31 mars un tarif spécial est appliqué pour les adultes et les étudiants.

- > Tarif étudiants : 2 € contre 4,40 € en temps normal
- > Tarif adultes : 4,40 € contre 4,90 € en temps normal

Le 3 avril, l'entrée sera gratuite.

Horaires d'ouverture et accès

Les Bains des Docks  sont ouverts du lundi au dimanche de 10h à 17h30 à compter du 8 mars.

Seul le bassin extérieur est accessible au public.

Les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte.

Un protocole sanitaire renforcé

Dès la réouverture le 8 mars, les usagers doivent se conformer aux différentes règles mises en place pour limiter le risque de propagation du virus de la Covid-19 :

- Une "marche en avant" est obligatoire dans l'établissement afin que les nageurs ne puissent pas se croiser.
- La Fréquentation maximale instantanée (FMI) est limitée à 96 personnes maximum.
- Les vestiaires sont individuels et désinfectés après chaque passage.
- Un listing nominatif est réalisé comportant les numéros de téléphone des usagers. Ce recensement est obligatoire pour accéder à l'équipement.
- Le masque est obligatoire jusqu'à la mise à l'eau.
- Du gel hydroalcoolique est mis à la disposition des usagers à l'entrée et à la sortie des vestiaires.
- Aucune position statique n'est autorisée.



